



A.T. - C.M.O.

Une application illogique et contestable

Trop souvent saisie par nos collègues victimes du système administratif à tous égards (traitement, régularisation statutaire, manque de retours suite à demandes diverses, etc.), l'UISP-FO Grand Est s'indigne de la réglementation faite quant à des situations d'AT, CMO, etc.

En effet, et pour bien comprendre, un agent absent tout un mois durant, suite à un accident de travail ou maladie, se voit doublement pénalisé. Si son planning prévisionnel lui imputait des heures par rapport à l'exigible, se retrouvant ainsi en négatif (alors que l'agent n'a rien demandé... il faut le souligner), son compteur temps est gelé et il sera redevable envers l'Administration de ces heures manquantes (ne pouvant être sujet aux rappels vu sa position, afin de compenser les heures négatives qu'on lui a programmé). A contrario, si l'agent a un prévisionnel avec des heures supplémentaires, le compteur temps est remis à zéro et son AT ou CMO couvrira l'exigible... pas plus, pas moins!

Si Force Ouvrière peut entendre le cas de figure avec un prévisionnel en excédant d'heures, **nous ne pouvons tolérer que les agents soient pénalisés et redevables de temps de travail à l'Administration, malgré une absence justifiée.**

Nos interlocuteurs à la Direction Interrégionale comprennent notre sentiment d'injustice, mais nous font comprendre qu'ils appliquent la réglementation en vigueur! En conséquence, **l'UISP-FO Grand-Est demande à la Direction de l'Administration Pénitentiaire de réagir face à ce manque de logique et de rédiger une note nationale** demandant la mise à zéro de tous les compteurs temps, rétroactif au 1er janvier 2018, en cas de CMO ou AT couvrant un mois complet.

Force Ouvrière restera attentif à l'évolution de ce sujet et attend de notre Administration une réponse rapide et logique à notre demande. Trop d'agents se sentent de plus en plus oubliés, abandonnés et malmenés par cette recrudescence de problématiques administratives!

Le 4 juillet 2018

Pour l'UISP-FO Grand-Est